

EXTENSIONS
SÉMIOTIQUES



MÉDIATIONS VISIBLES ET INVISIBLES

ESSAIS CRITIQUES SUR LES DISPOSITIFS MÉDIATIQUES
CONTEMPORAINS

La vie sociale n'est pas seulement faite des rapports que nouent entre eux les êtres humains. Elle s'accompagne toujours, depuis la route entre les maisons jusqu'aux réseaux sociaux en ligne, de dispositifs de médiation qui facilitent les échanges et les conditionnement. Ces dispositifs, en raison de leur fonction même, doivent se rendre accessibles aux usagers, tout en se faisant oublier d'eux.

Les autrices et auteurs qui ont contribué au présent ouvrage s'attachent à décrire les modalités de cet équilibre, entre visibilité et invisibilité, dans les dispositifs médiatiques contemporains, et à questionner les valeurs et effets de sens produits par leurs mises en œuvre techniques et sociales.

Sémir Badir et **Christine Servais** travaillent à l'université de Liège. Ils collaborent par leurs approches croisées en sémiotique et en étude de réception aux recherches du laboratoire d'études sur les médias et la médiation (LEMME) de cette université.



CEMÉS
Centre de Recherches et d'Études
sur les Médias et les Médiations



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

crem
centre
de recherches
en sémiotique sur les médias et la médiation

[lemme]

laboratoire d'étude sur les médias et la médiation

Couverture : © Photo by Luis Villasmi on Unsplash

www.editions-academia.be

ISBN : 978-2-8061-1064-5

22 €



ACADEMIA



9 782806 106445

Sémir Badir et Christine Servais (dir.)

Sous la direction de

Sémir Badir
et Christine Servais

EXTENSIONS
SÉMIOTIQUES

MÉDIATIONS VISIBLES ET INVISIBLES



ACADEMIA

*Sous la direction de
Sémir Badir et
Christine Servais*

MÉDIATIONS VISIBLES ET INVISIBLES

Essais critiques sur les dispositifs
médiatiques contemporains



Avec la participation financière de l'Université de Lorraine.

D/2021/4910/82

ISBN : 978-2-8061-0644-5

© **Academia-L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29

B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

Médiation et langage

Sémir Badir

1 Le processus doxique

Il est tout de même curieux qu'un mot puisse *advenir* dans le langage de tous les jours. On admet plus volontiers que certains surviennent en même temps que les choses nouvelles qu'ils nomment et que d'autres, empruntés à des langues étrangères ou à des registres idiolectaux, deviennent communs. Chaque édition annuelle du *Petit Larousse* ou du *Petit Robert* célèbre la venue de ces mots nouvellement entrés dans l'usage ordinaire de la langue française : pour l'édition 2020, un tel accueil a été fait, par exemple, pour *ubériser* et *traceur*, *dagobert* et *stollen*, *darknet* et *bore-out*. La *médiation* ne relève d'aucun de ces cas ; d'ailleurs ce n'est pas un mot nouveau. Et pourtant il semble incontestable qu'il y a eu, dans un passé récent, un avènement de la médiation : soudainement, elle s'est retrouvée partout, sans qu'on sache bien comment ni pourquoi.

Autrefois, le mot s'inscrivait dans des cadres d'intelligibilité assez précis, notamment en géométrie ou en musique, le plus connu étant celui du droit, en particulier du droit international où la médiation était seulement offerte ou tentée (ce qu'elle réalisait s'appelait autrement, accord ou règlement d'un différend). Pour qu'elle quitte ces usages spécialisés, et pour qu'elle ne renvoie plus simplement à l'action aisément identifiable d'un médiateur, il fallait sans doute que la médiation soit élevée au rang d'un concept. Dans la conception philosophique et la théorisation des sciences humaines, en effet, la médiation a pu s'abstraire de ses contextes ordinaires d'application pour prétendre à une portée générale. Mais comment un tel concept a-

t-il pu alors pénétrer le discours jusqu'à la dissolution même de la pensée théorique ou philosophique qui a soutenu son élaboration ? Ce que le concept de médiation a gagné en diffusion dans le discours il l'a perdu en effet en distinction et en précision. Les extensions d'affectation que les érudits de diverses disciplines académiques ont rendu possibles, le relais qu'en ont donné les hommes et les femmes des médias, combinés avec les usages techniques mais toujours vivaces du mot, ont inscrit la médiation au cœur d'un discours socialisé, discours qui ne relève pas encore tout à fait de la langue ordinaire mais qui donne à entendre un « air du temps » se propageant dans l'espace stratifié d'une société donnée. Le mot a ainsi gagné un certain poids sémantique grâce à ses avancements philosophiques et discursifs et s'est trouvé repris et consacré par des institutions de toutes tailles et de toutes sortes, jusqu'aux plus légitimes. Il a acquis, somme toute, le statut suprême de référent, c'est-à-dire qu'il nomme des réalités qui ne sont plus seulement dépendantes des conceptions et des mises en discours et contribue de ce fait à l'organisation concrète de la vie sociale.

Le processus par lequel un signifiant s'étoffe d'un signifié conceptuel pour infiltrer la sphère du discours social et servir finalement de référent expose le mouvement même de la doxa. Que ce signifiant consacre le remplacement d'une réalité par une autre, ou qu'une réalité nouvelle se donne pour aussi naturelle et invétérée que lorsqu'elle faisait défaut, il s'agit dans tous les cas d'interpénétration d'un objet et de sa conception dans et par le langage. C'est le résultat de ce processus que Ian Hacking (2001) appelle des « catégories d'objet interactives », afin de les distinguer des « catégories d'objet indifférentes » dont s'occupent les sciences naturelles : les catégories visées par les sciences humaines entrent en interaction avec les savoirs constitués et les discours qui prennent ceux-ci en charge. John Searle (1972) avait posé une distinction équivalente entre « faits bruts » et « faits institutionnels » : à l'inverse des premiers, les faits institutionnels supposent l'existence d'institutions humaines sans lesquels ils ne pourraient être reconnus. Les identifications de genre, d'ethnie, de physionomie relatives aux personnes humaines illustrent les plus visibles de ces dénominations doxiques. Mais

rien de ce qui touche à un état de société ne saurait véritablement s'exempter de ce processus.

Ce qui se nomme désormais « médiation » recouvre des réalités sociales variées dans divers secteurs d'activité, notamment la recherche d'emploi (*médiation interculturelle*, *médiation sociale*), le travail en entreprise (*médiation psycho-sociale*), l'expertise professionnelle (*médiation opérationnelle*) les thérapies de groupe (*médiation familiale*) ou l'animation culturelle (*médiation culturelle*), chacun de ces secteurs permettant d'identifier un rôle, généralement professionnalisant, directement rattaché à son instauration : le « médiateur ». Sans doute sera-t-on en peine, pourvu qu'on ne soit pas impliqué dans ces secteurs d'activité, de voir précisément quel type d'emploi ou de fonction se trouve ainsi configuré par la médiation. Mais c'est justement là l'indice que la médiation est devenue un objet doxique : sa généralisation et sa propagation rendent légitime son emploi, sans qu'il apparaisse toujours nécessaire d'interroger la pertinence de ses applications particulières.

On pouvait évidemment attendre de ceux qui ont construit le concept de médiation et l'ont utilisé dans leurs développements théoriques qu'ils émettent un retour critique à l'endroit de son devenir doxique. Christine Servais (2016a) a montré que les philosophes qui avaient concouru à son élaboration avaient justement cherché à circonvenir ses usages à l'encontre du sens commun, comme s'ils avaient pressenti le danger de son triomphe. C'est ainsi que Jean-François Lyotard conçoit une médiation immédiate, Bernard Stiegler une médiation distincte de toute médiatisation, Jean-Luc Nancy une médiation sans médiateur et Jacques Derrida une médiation plus originaire que l'immédiat. Servais conclut à l'ambiguïté foncière de la notion de médiation dans le discours philosophique ; et sans doute y a-t-il précisément là un motif pour une reprise doxique où la notion est à la fois banalisée et polyvalente : tout désormais est, peut être, médiation. Élise Vandeninden (2016), de son côté, a examiné cinq revues relevant des sciences de l'information et de la communication qui ont consacré un numéro spécial à la notion de médiation. Son enquête montre que les érudits ont opté pour deux positions vis-à-vis du devenir doxique de la médiation : soit ils lui opposent un usage critique à un niveau d'abstraction et de

généralité qui n'affleure pas dans ses usages socio-professionnels ; soit ils rendent compte de la pluralisation des usages et nuancent ainsi la doxa en mettant en relief le conflit d'intérêts que la notion de médiation soutient.

L'approche sémiotique qui est la mienne se rapprochera de la première de ces positions : la notion de médiation sera saisie ici à un niveau très général, mais avec une attention préliminaire portée à ses usages socio-professionnels et à ses effets discursifs. Mon argument va dès lors s'articuler en deux temps. Il s'agira, dans un premier temps, de se convaincre que la médiation instaure un rapport au langage rarement considéré dans l'étude scientifique, à savoir un rapport à *plus de deux* sujets parlants. Dans un second temps, la reprise théorique de ce rapport sera confrontée aux modèles établis, en particulier au modèle de la communication comme celui-ci a été développé en linguistique et largement diffusé dans les sciences humaines. La confrontation des modèles théoriques inhérents à la médiation et à la communication sera rapportée dans une perspective historique ou, plus précisément, *archéologique*. Mais, au lieu de reproduire des épistémès, elle dégagera des idéologies contrastées ; car le modèle théorique de la médiation sert, selon nous, un dessein politique spécifique.

2 Un rapport à plus de deux sujets parlants

Les formes d'intérêt que les philosophes et les spécialistes de la communication ont porté à la notion de médiation ont pu occulter la centralité du langage dans toute action de médiation. Pourtant, dès que l'on revient aux situations concrètes dans laquelle celle-ci est mise en œuvre, la place déterminante qu'y joue le langage ne saurait être ignorée. Peut-être pas nécessairement le langage *parlé*. On voudrait s'accorder ici, conformément à l'approche sémiotique, sur l'idée que les gestes, les images, les symboles, les graphes, les enseignes urbaines font signe, qu'ils ont une signification socialement réglée et peuvent faire office de langage, tout autant que la parole. Une autre manière de faire observer cette centralité du langage, et sans doute aiderait-elle à dissiper les objections, est qu'il doit y avoir un lien entre la notion de médiation et celle de média ; or, tout l'effort des spécialistes

de communication est de montrer que les médias ne sont pas seulement des moyens techniques vierges de tout contenu mais qu'ils sont des *dispositifs de langage* : ils sont destinés à accueillir et diffuser des manifestations de langage dont ils configurent, au moins en partie, les conditions de production et de réception. La médiation est au minimum cela, elle aussi : un dispositif de langage.

On partira d'un exemple simple (relativement simple) afin de dessiner les lignes directrices de ce dispositif. Cet exemple est celui de la médiation scolaire. Apparue à la fin des années 2000, en France comme en Belgique et au Québec, la médiation scolaire est présentée par ses acteurs comme un moyen de prévenir la violence dans les établissements de l'enseignement secondaire. Sa finalité rencontre directement les objectifs d'éducation puisque la violence, notamment sous la forme du harcèlement, est la cause principale du décrochage et de l'absentéisme des élèves. Une telle réalité ne date évidemment pas d'hier et l'institution scolaire l'a toujours prise en compte dans sa mission. La médiation est simplement la forme récente dont cette réalité se pare en l'augmentant de situations auparavant non intégrées : les problèmes de « discipline » ne visent plus aujourd'hui uniquement les rapports entre élèves et enseignants, mais également les élèves entre eux ainsi que les élèves avec les personnes extérieures à l'établissement scolaire, en particulier avec les membres de la famille.

La médiation scolaire est un lieu de parole et de dialogue : la prise de parole y est encouragée et facilitée, le dialogue est construit dans une configuration d'activités où l'autorité (au moins morale) a néanmoins un rôle prépondérant à jouer. En regard d'autres rôles liés à la discipline et à l'accompagnement des élèves (proviseur, préfet des études), le rôle qui se désigne par le terme de *médiateur* ne prédétermine pas, ou beaucoup moins, le statut institutionnel de l'acteur chargé de rendre ce lieu opérationnel et actif. Et cependant le dialogue institué dans une médiation scolaire ne suppose pas d'égalité entre les interlocuteurs. Au contraire, le rapport d'énonciation y est asymétrique, tant par l'âge des locuteurs (enfant / adulte), la fonction statutaire (sans ou avec fonction professionnelle) que le rôle dans l'interaction (demande et réponse ou, en termes de service,

assisté / assistant). Il ne suppose pas non plus une complète liberté entre eux : le médiateur, par la fonction professionnelle qu'il remplit et l'employeur qui la lui délègue, demeure un représentant institutionnel, contraint dans sa parole par cette fonction même¹. De fait, dans une médiation scolaire, d'autres sujets que les interlocuteurs s'expriment nécessairement, à savoir les autorités de l'établissement et, plus globalement, le « système scolaire », avec ses règlements, avec les lois qui instituent sa mission, avec les normes sociales (la citoyenneté, en particulier) qui le promeuvent. Ces sujets sont individualisés ou sociaux, directement identifiables au sein des institutions impliquées ou assignables en raison des responsabilités qui leur sont conférées, dans tous les cas ce sont d'authentiques sujets parlants, car ils ont les moyens de faire entendre leur voix. Une médiation ne mettrait-elle en présence qu'un élève et un médiateur, un *tiers sujet* demeurerait présumé dans son dispositif même. Ce tiers sujet a d'ailleurs la latitude de prendre à son tour la parole lorsque le médiateur retourne, comme sa fonction l'y incite, vers ses partenaires institutionnels ou vers les parents d'un élève : qu'il rende compte de son travail ou fasse état d'un problème qu'il ne saurait résoudre seul, ou encore qu'il plaide la cause de l'élève, le médiateur est bien alors une sorte de traducteur entre deux sujets qui, sans son intermédiaire, semblent avoir du mal à se comprendre, voire à se parler. Le médiateur est de part et d'autre un relais : devant l'élève, il relaie une parole institutionnelle sans toutefois s'effacer entièrement devant celle-ci, car il lui incombe d'entretenir un *dialogue* avec l'élève ; devant les autorités scolaires ou les parents, il relaie la parole de l'élève en la rendant audible et intelligible grâce au statut qui lui est conféré. Il y a ainsi au moins trois sujets parlants impliqués dans chaque dispositif de langage prévu dans la médiation scolaire.

Un second exemple, moins courant que le premier, permettra de tester la stabilité de ce dispositif. Présenté avec acuité par

¹ De ce fait, même si le médiateur est un élève condisciple, comme cela se pratique au Québec, l'égalité n'est pas supposée, car celle-ci présupposerait une liberté de parole équitablement répartie. Du reste, l'institution scolaire québécoise a prévu que deux médiateurs soient présents dans toute situation de médiation, manière de maintenir clairement une asymétrie dans l'interlocution.

Bénédicte de Villers et Véronique Servais (2016), il a trait à la médiation thérapeutique qui peut être apportée par un animal, généralement un chien, dans le cadre de soins hospitaliers. Il est fait appel à ce type de médiation lorsque le patient refuse les soins et se ferme à toute communication. L'animal est censé sortir le patient de son apathie et l'amener à accepter l'administration des soins prévus. L'animal agit donc en médiateur entre le patient et l'institution hospitalière. En quoi cette médiation peut-elle être considérée comme un dispositif de langage ? D'abord elle amène le patient à s'exprimer et à se faire comprendre, par des gestes, des mots affectueux, de l'animal ; ensuite, bien souvent le patient projette une série d'émotions sur cet être supposé muet et innocent, cet *infans* que le patient fait parler à travers sa propre voix ; enfin, l'animal n'est évidemment pas venu seul, un maître, que l'institution a sollicité et qui est habilité à ce service, l'accompagne. Il y a donc bien une « logique dispositif » qui prépare au dialogue dont le patient a pris l'initiative grâce et avec l'animal. Au sein de cette logique, le rôle de médiateur est sans cesse transposé d'un acteur à l'autre : depuis l'animal vers le patient (médiation de voix) et, avant cela même, depuis l'institution vers l'animal et son maître (médiation du soin, du *care* qui doit accompagner le *cure*). Il s'ensuit que la médiation thérapeutique procède à une conciliation, provoquée non tant grâce au langage que par un *retour au langage*. Le dispositif est bien ainsi dispositif *de langage*, car ce n'est qu'à travers lui que le langage advient. Et, là encore, au moins trois sujets parlants y sont impliqués, même si l'un d'entre eux — l'animal — peut demeurer silencieux tout au long du processus.

Une série d'exemples, plus brefs, viendra finalement montrer l'incidence de la médiation dans les médias numériques. Alors que les médias de masse (presse, radio, télévision) ont été décrits comme des médias de communication, les médias numériques peuvent en effet être envisagés comme des médias de médiation. On évoquera les exemples, bien connus, de Wikipédia et des médias sociaux (considérés dans leur ensemble) avant de rapporter le cas moins habituel de la propagande politique diffusée sur Facebook.

Wikipédia se présente comme une entreprise encyclopédique. À première vue, rien ne le distingue des encyclopédies imprimées, si ce n'est sa gratuité (l'encyclopédie est dite « libre », — *free*, en anglais), laquelle est favorisée par le média numérique, sans en être pour autant une spécificité (il existe des encyclopédies en ligne payantes, et les encyclopédies imprimées sont en libre accès dans les bibliothèques). La particularité de Wikipédia réside dans le fait que ses articles peuvent être rédigés par n'importe qui le souhaite ; c'est là sa « liberté » : chacun est libre de participer, à titre d'auteur anonyme, à la rédaction de l'encyclopédie. Les auteurs se voient toutefois conduits et contraints dans leur rédaction. S'il n'y a pas, à proprement parler, de direction de rédaction, il n'en reste pas moins que les rédacteurs sont supposés souscrire à une charte, qu'ils sont organisés en réseau et exercent les uns sur les autres un certain contrôle. Si, par exemple, les auteurs d'un même article entrent en désaccord au sujet des informations à donner, il est prévu qu'une médiation se mette en place, parmi les rédacteurs chevronnés, pour régler le conflit. Il s'agit donc bien d'un dispositif de langage qui ne correspond plus à la chaîne auteur – éditeur – lecteur, car avec Wikipédia tout lecteur peut assumer aussi le rôle d'auteur et d'éditeur. Le sens d'un tel dispositif ne s'entend que si une collectivité y prend part. Sans doute cette collectivité était-elle à l'horizon de tout projet encyclopédique mais Wikipédia, en usant des possibilités du média numérique, intègre celle-ci directement à sa réalisation (cf. Badir & Couégnas 2020).

Les médias sociaux comme Facebook, Reddit, LinkedIn ou Pinterest, parmi d'autres, sont, d'évidence, des dispositifs de langage, conçus pour le partage d'informations et d'expressions diverses. Le langage verbal écrit y voisine des formes de communication par pictogrammes (en particulier les émoticônes) que ces médias ont mis à la disposition des usagers et qui ont bientôt atteint, de ce fait, un degré maximal de convention. De dispositifs de langage, ces médias sont ainsi passés à la disposition concrète de signes alignés comme sur un clavier. Or ces pictogrammes sont pour l'essentiel des signes de communautarisation : l'évaluation, le partage, le commentaire public n'ont pas de contenu plus direct que celui d'un acte performatif

d'adhésion à une communauté. Le propre de la médiation effectuée par les médias sociaux est ainsi d'instaurer un rapport de langage entre des sujets qui échangent moins *entre* eux qu'ils ne parlent *parmi* eux.

Massimo Leone (2017), enquêtant sur le djihad, a analysé l'impact d'un tel dispositif quand il passe par les mains d'un propagandiste. L'art de la persuasion visant à rallier des candidats au djihad n'utilise pas tant de moyens rhétoriques qu'il ne se sert des propriétés mêmes du média : les contenus y sont presque instantanément copiés et rendus familiers par les usagers. Ainsi, la technique propagandiste n'est plus celle d'un secret révélé ; elle revêt au contraire l'apparence d'une médiation transparente — où chaque usager endosse de bon gré le rôle de médiateur — et d'un contenu consensuel et réconfortant. Ce n'est que dans un second temps que le propagandiste retrouve la maîtrise de la médiation, en coupant la chaîne par le passage vers un canal de communication privée.

À la vue de ces exemples, on constate que la médiation n'instaure pas simplement un rapport de langage à trois sujets parlants, que seraient le locuteur, le médiateur et l'auditeur. On considérerait plus sûrement qu'elle mobilise une communauté à laquelle les sujets parlants adhèrent au moyen du dispositif de langage qu'elle met en place. La médiation est par conséquent ce rapport de langage où le sujet parle devant une communauté, présente ou représentée, dès lors qu'il est habilité par celle-ci à s'exprimer.

Si une telle définition confirme le lien existant entre la médiation et le langage, elle laisse toutefois dans l'ombre ce que la médiation fait au langage. En vérité, elle en change radicalement la conception : en mettant au cœur du processus de langage une forme de dialogue qui ne saurait se résumer à une interlocution entre un locuteur et un auditeur interchangeables, elle redistribue en profondeur les rôles par lesquels il était coutume de l'instancier.

On pourrait essayer de prendre la mesure de ce changement conceptuel. De quelle conséquence est-il sur les théories du langage ? Dès lors qu'on admet de faire de la médiation une nouvelle réalité doxique, il conviendrait en effet que ses caractéristiques se répercutent sur la pensée du langage. Par

ailleurs, l'hypothèse d'un tel changement conceptuel dote le contemporain d'une singularité. À quelle aune faut-il juger cette singularité ? Quelle perspective historique serait capable d'éclairer le changement dont la médiation se fait l'annonce ? Ainsi que le lecteur, la lectrice, peut se le représenter, il s'agit à présent d'ouvrir largement l'horizon de cette étude, au risque de laisser les questions se développer sans obtenir de réponses assurées. Au moins les hypothèses qui seront formulées seront-elles à même de susciter l'appréciation de cette nouveauté qu'on observe dans les dispositifs de médiation.

3 Trois conceptions du langage

Un rapport à plus de deux sujets parlants n'est guère pris en compte dans les théories linguistiques actuelles. Sans doute une place est-elle ménagée à la communauté (la *masse parlante* chez Saussure), mais celle-ci est alors convoquée pour préciser le statut du système linguistique (la *langue*), et non pour rendre compte de l'activité langagière (la *parole*).

Chez Ferdinand de Saussure, l'activité langagière requiert deux sujets qui échangent à tour de rôle les positions actantielles de locuteur et d'auditeur. Le dispositif est celui d'un *circuit*, qu'illustrent dans le *Cours de linguistique générale* deux schémas dont le premier met en présence l'un de l'autre deux sujets parlants :



Fig. 1 : Le circuit de la parole (Saussure 1916, p. 27)

Certes, l'œuvre de Saussure a plus d'un siècle d'existence. Ce n'est pas vraiment ce qu'il convient de regarder comme l'« actualité » de la théorie linguistique. Elle n'en a pas moins durablement influencé les linguistiques au xx^e siècle et s'est propagée dans l'ensemble des sciences humaines. Russell Daylight (2017) a montré les jalons les plus marquants de sa postérité. Très tôt, elle a pu connaître une diffusion internationale grâce à la paraphrase qu'en a donnée Edward Sapir (1921). Cette paraphrase pose la communication comme l'« objet même du langage »². Aussi est-ce sans difficulté que Roman Jakobson (1960), qui se présentait comme un héritier de Saussure, a pu élaborer un « schéma de la communication verbale » explicitement inspiré d'un modèle mathématique de la communication dû à Claude Shannon (1948), modèle que la collaboration de Warren Weaver avait permis de diffuser auprès d'une communauté scientifique élargie (Shannon & Weaver 1949).



Fig. 2 : Le modèle de la communication verbale (Jakobson 1960, p. 353)

On sait l'immense réception que ce modèle a connue, puisqu'il a été étudié, commenté et amendé dans plusieurs secteurs des sciences humaines, notamment en psychologie du langage, en sociologie et dans les sciences de l'information et de la communication alors naissantes. C'est véritablement avec lui un paradigme qui s'instaure à propos du langage, alors indéfectiblement relié à la notion de communication. Certes, les critiques théoriques portées à son endroit ont accompagné sa diffusion dès les premières reformulations. Elles ont pu ainsi préparer la conversion de la communication en médiation.

² Voici la phrase entière : « Communication, which is the very object of speech, is successfully effected only when the hearer's auditory perceptions are translated into the appropriate and intended flow of imagery and thought or both combined » (Sapir 1921, p. 17 ; cité par Daylight 2017, p. 180).

Elles ont d'abord accusé sa simplicité, en particulier parce que, contrairement au schéma saussurien, un tel modèle ne fait aucune part à la « rétroaction » (*feedback*), sans remettre nécessairement en cause ni sa visée (rapporter le langage à la communication et vice versa) ni le cadre général dans lequel il s'inscrit (lier la théorie linguistique à un modèle de rationalité). La théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas (1981), malgré les distances qu'elle prend avec l'usage ordinaire de la notion de communication, demeure dans ce cadre.

La critique de Jacques Derrida (1972) fait exception à ces critiques constructives. À partir d'une lecture de Condillac, et en ayant à l'esprit le souci des spécificités de l'activité langagière par le moyen de l'écriture, la sienne remet en cause la corrélation réciproque, posée ou présupposée, entre le langage et la communication. Le récepteur peut être absent, non seulement en fait, mais même dans la visée de l'activité de langage, sans que celle-ci en soit annulée. Car la « dissémination » de l'écriture suspend tout impératif de communication.

Cette critique radicale de la notion de communication trouve une certaine résonance dans les sciences de l'information et de la communication par l'entremise des travaux de Christine Servais. Dans l'introduction à l'ouvrage qu'elle a dirigé autour de la notion et des pratiques de la médiation (2016b, p. 10-11), celle-ci laisse entendre qu'en vertu de son caractère transversal la médiation pourrait supplanter utilement la communication dans le discours scientifique dédié à ce champ d'études : conceptuellement, elle se montre plus féconde pour la description de certains dispositifs actuels et, sur le terrain, elle se révèle aussi plus efficace à faire ressortir les intérêts politiques et les désirs sociaux.

L'hypothèse d'un remplacement progressif de la communication par la médiation, et des réalités qu'elles désignent respectivement, connaît d'ailleurs un commencement de vérification si l'on veut bien en prendre à témoin le rapport rédigé par les membres de la « Conférence permanente des directeurs-trices des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication » (CPDirSIC). Parmi les dix domaines actuellement répertoriés dans les sciences de l'information et de la communication, deux se regroupent désormais autour du

concept de médiation (« 5. Médiations mémorielles, culturelles et patrimoniales », « 10. Médiation des savoirs, éducation et formation »), là où, il y a quelques années encore, il aurait été question en ces domaines de « communication culturelle » et « communication scientifique » (ou « vulgarisation scientifique »). À la communication ne sont plus réservés que deux domaines, et l'on pressent que leur reconversion vers la médiation n'attend que le prochain rapport : « 3. Communication publique et politique » et « 4. Communications et organisations » (voir A.A.V.V., 2018, p. 12-13).

La question que l'on pose alors est la suivante : si la communication a pu constituer un paradigme scientifique se reflétant, notamment, dans les théories du langage qui se sont développées au cours du ^{XX}^e siècle, dans quelles conditions est-il possible de faire l'hypothèse qu'il en soit de même aujourd'hui, ou dans un futur proche, pour la médiation ?

Il me semble que la question se donnera plus aisément à entendre si l'on saisit bien les conditions par lesquelles la communication est devenue elle-même une notion dominante. Nous avons commencé de les évoquer : on peut reconnaître, dans l'histoire des sciences, une montée en force de la communication via l'influence que la linguistique structurale a exercée, au niveau théorique, sur l'ensemble des sciences humaines, et la rencontre, plus ou moins fortuite, en tout cas enregistrable comme une rencontre historique, de cette théorie linguistique avec un modèle mathématique. Mais il faut certainement convoquer également, pour rendre compte de son succès, la montée des médias de masse, ainsi que leur incidence sur les développements scientifiques, notamment en cybernétique. Histoire des sciences, d'un côté ; mais aussi, donc, d'un autre côté, histoire des techniques et de leurs répercussions culturelles, de sorte que l'histoire de la pensée scientifique et de ses concepts s'intègre plus largement dans une histoire sociale.

On est alors en droit de chercher un avant de la communication. Non, bien évidemment, qu'il y aurait, dans l'histoire de l'humanité, un commencement au fait que l'on communique à travers le langage. Mais ce rapport-là n'a pas toujours été prépondérant, ni dans l'histoire des théories scientifiques ni dans l'histoire des sociétés occidentales.

Sans doute admettra-t-on, intuitivement, que la prépondérance de la communication fut le fait du *xx^e* siècle, et pas seulement en tant que paradigme scientifique. Pour s'en assurer, qu'on me permette de faire appel au savoir déposé dans les dictionnaires. Dans les dictionnaires contemporains de la langue française, il est assigné unanimement deux rapports au langage, celui en fonction duquel le langage permet d'exprimer la pensée et celui selon lequel les hommes communiquent par son moyen³. Or la fonction de communication est presque toujours absente des dictionnaires du *xix^e* siècle et de la première moitié du *xx^e* siècle⁴ : avant que ne s'impose le paradigme scientifique de la communication, il semble que nul n'ait songé à définir le langage autrement qu'en fonction du rapport qu'un sujet entretient à sa pensée. Les dictionnaires de langue anglaise offrent une vision encore plus tranchée : pour ceux du *xx^e* et du

³ *Trésor de la langue française informatisé* : « Faculté que les hommes possèdent d'exprimer leur pensée et de communiquer entre eux au moyen d'un système de signes conventionnels vocaux et/ou graphiques constituant une langue ».

Wikipédia francophone : « Le langage est la capacité d'exprimer une pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes ».

Robert : « Fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue ».

Petit Larousse : « Faculté que les hommes ont de communiquer entre eux et d'exprimer leur pensée au moyen de signes vocaux (la langue), qui peuvent éventuellement être transcrits ».

⁴ *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition (1835) : « Emploi que l'homme fait des sons et des articulations de la voix, pour exprimer ses pensées et ses sentiments ».

Bescherelle (1856) : « Pouvoir donné à l'intelligence de se manifester par des signes. »

Littré (1873) : « Proprement, emploi de la langue pour l'expression des pensées et des sentiments. »

Hatzfeld & Darmesteter (1895) : « Expression de la pensée par la parole ».

Petit Larousse (1906) : « Emploi de la parole pour exprimer les idées ».

L'exception à cette doxa est celle du *Laveaux* (1820) où les deux fonctions sont intriquées l'une dans l'autre : « Manière dont les hommes se communiquent leurs pensées, leurs sentiments ».

XXI^e siècles, ils allèguent uniquement la fonction de communication⁵, tandis que ceux du XIX^e siècle évoquent bien davantage, et toujours en premier lieu, la fonction d'expression de la pensée⁶.

Il se confirme de la sorte qu'il existe un état historiquement antérieur au paradigme scientifique de la communication — il ne fait d'ailleurs pas de doute que la grammaire et la philosophie se sont longtemps accommodées d'une conception du langage comme expression de la pensée, mais l'essentiel se trouve ailleurs : une telle conception du langage était largement partagée, elle était concomitante d'un état culturel donné des arts et des techniques et se manifestait dans la vie sociale dans son ensemble.

Nous sommes dès lors en mesure de compter désormais non pas deux, mais trois types de rapports au langage : l'expression de pensée (idées, sentiments, etc.), la communication, la médiation. Il est aisé de comprendre que ce qui différencie ces rapports et permet de les mettre en concurrence dans la définition du langage est le nombre de sujets qu'ils impliquent : l'expression de la pensée ne dépend que d'un seul sujet ; la communication met en présence deux sujets ; tandis que la médiation en présuppose plus de deux. On y reviendra.

Ce qu'il importe de souligner pour l'instant est que la médiation prend place désormais dans une tripartition de conceptions de langage. Cette tripartition contribue à situer historiquement le paradigme communicationnel mais elle ne le fait qu'à la condition de considérer les conceptions du langage dans une histoire sociale plus large. C'est dans ce cadre que la médiation se montre un candidat plausible pour rendre compte des changements que l'on observe tant dans le discours

⁵ Oxford : « The method of human communication, either spoken or written, consisting of the use of words in a structured and conventional way ».

Collins : « A language is a system of communication which consists of a set of sounds and written symbols which are used by the people of a particular country or region for talking or writing. »

⁶ *Webster* (1886) : « Human speech; the expression of ideas by the voice; sounds, expressive of thought, articulated by the organs of the throat and mouth ».

Century (1895) : « The whole body of uttered signs employed and understood by a given community as expression of its thoughts; the aggregate of words, and of methods of their combination into sentences, used in a community for communication and record and for carrying on the processes of thought ».

scientifique que dans l'organisation socioculturelle des sociétés contemporaines.

Une relecture des *Mots et les Choses* de Michel Foucault (1966) peut nous guider vers une formulation adéquate de cette hypothèse.

4 Pour une archéologie du langage

Situer la prépondérance d'un concept, comme elle a pu instaurer un paradigme scientifique, dans une histoire sociale oblige à envisager un temps long, large et, plus particulièrement, profond. Les changements sociaux que l'on peut corrélérer à un tel concept ne sauraient être soumis à des schèmes de causalité stricte mais se jaugent plutôt à leur durée et à l'anticipation de leur développement.

Les trois conceptions du langage qui ont été dégagées se développent selon une logique de sédimentation : un sujet, puis deux, puis plus de deux. La communication s'inscrit de cette manière entre un avant et un après qui contribuent à lui conférer du sens. La communication fut au centre des actions de l'homme du xx^e siècle, et une sorte de pivot pour leur intelligibilité, parce qu'elle justifie et donne à comprendre des transformations techniques, sociales et culturelles. La société des médias de masse et du spectacle succède à un état de société où les risques d'aliénation de l'individu semblaient moindres, et sa critique oblige à prévoir un état de société encore autre, plutôt qu'au retour à l'état antérieur, car il paraît impossible de faire l'impasse sur son avènement. Il y aurait ainsi moyen d'envisager une *archéologie* de la société de communication dans le sens que Foucault a donné à ce terme : une description déductive relative à la situation historique d'un objet donné.

Ouvrons une parenthèse pour rappeler quels ont été les enjeux de l'approche archéologique et donner par ce biais une assise à la réflexion que l'on cherche à mener ici. Hubert Dreyfus et Paul Rabinow (1984, p. 37) rapportent que Foucault avait songé à donner au livre désormais connu comme *Les mots et les choses* le titre « Une archéologie du structuralisme ». En fin de compte, la formule « Une archéologie des sciences humaines » a été retenue mais seulement pour sous-titre du livre, tandis que

l'ouvrage suivant s'est intitulé *Une archéologie du savoir*. Quoi qu'il en soit des nuances d'orientation présentées par ces formulations, l'archéologie est bien le concept théorique présidant au projet. Il consiste à concevoir une histoire en fonction de trois âges, et seulement trois : un âge central, un autre qui le précède et un troisième qui le suit. L'âge central, dit « classique », donne à son objet le principe de son intelligibilité. Pour la science, ce principe correspond selon Foucault à la représentation, par laquelle une chose est connue par son nom. Avant cet âge classique, les savoirs se sont développés en fonction d'un rapport de ressemblances établies entre les choses, les mots n'étant pas eux-mêmes différents des choses (ils les « signent ») ; or la mutation qu'a connue la science classique est telle que ces savoirs sont bientôt devenus obsolètes. Quant au structuralisme, — mais Foucault a fini par reconnaître l'anticipation de son action, sur le savoir en général, et sur la science en particulier, dès l'émergence des sciences humaines, — il confirme, par la crise de la représentation qu'il généralise, le passage à un autre âge, dit « moderne ». On comprend dès lors les raisons pour lesquelles *savoir*, *sciences humaines* et *structuralisme*, même s'ils ne sont pas tenus pour des concepts équivalents, sont consignés dans un seul et même projet archéologique : *savoir* désigne l'objet général mis à l'étude, *sciences humaines* le décentrement qui s'opère par rapport à un objet posé comme central, *i.e.* la science, tandis que *structuralisme* donne à entendre le révélateur contemporain de ce décentrement.

C'est donc une certaine histoire du savoir que le projet archéologique accomplit, une histoire qui donne à voir pour chaque âge une conception du savoir, ainsi que les conditions sociales et culturelles dans lesquelles il s'élabore : quelque chose comme les formes, en elles-mêmes strictement déductives, de son historicité. De telles formes historiques, parce qu'elles ont pour objet le savoir, Foucault les décrit comme des *épistémès*, et la théorie qui les anime est celle du signe — d'où le fait que le structuralisme n'est pas seulement l'horizon du projet archéologique mais également son point de départ, ce qui révèle sa propre situation historique.

Une dernière observation, car elle importe à mon propos : les fonctions du signe, c'est-à-dire le type de rapport qui s'établit

entre les mots et les choses, sont en elles-mêmes anhistoriques. Ainsi la représentation est-elle la définition même du signe selon Saint-Augustin : *aliquid stat pro aliquo* ; il n'a certes pas fallu attendre l'âge classique pour que cette fonction soit reconnue. Par ailleurs, l'observation des ressemblances entre les choses, avec le principe de l'analogie qui lui sert de moteur, n'est pas un acte épistémique qui aurait perdu de sa vitalité, loin s'en faut, au XIX^e siècle. Enfin, lorsque Saussure définit le signe comme le rapport d'une image acoustique, ou signifiant, avec un concept, ou signifié, il s'oppose à une conception « nomenclaturiste » du rapport entre un mot et une chose, mettant par ce fait à la critique sa fonction de représentation, mais non comme si les langues avaient jamais fonctionné sur un autre principe que celui qu'il met au jour. Bref, si ces fonctions sémiotiques servent au projet archéologique, ce n'est pas selon l'éventualité de leur émergence historique, mais bien parce qu'elles servent de principe d'intelligibilité du savoir selon une logique de sédimentation où la science est posée comme élément central. La démonstration contenue dans *Les mots et les choses* consiste à rendre le jeu de leur prépondérance concomitant à des changements culturels.

On peut revenir à présent à ce que je tentais d'argumenter. L'archéologie que l'on envisage ici n'est pas celle ayant pour objet général le savoir, ni pour explicitation de ses formes historiques une théorie du signe, mais bien une archéologie d'un certain rapport social considéré en fonction d'une théorie du langage. Les formes historiques qui ont pour objet le rapport social constitué par le langage, convenons de les désigner, assez simplement, en tout cas en accord avec le sens commun, comme des *idéologies*. Le tableau ci-dessous montre le parallélisme qui est envisagé entre l'archéologie de Foucault et celle qui permet de donner un cadre adéquat à mon hypothèse.

Une archéologie du savoir	selon des épistémès	basées sur le signe comme	-1) ressemblance 0) représentation +1) signification
Une archéologie de l'action dans la vie sociale	selon des idéologies	basées sur le langage comme	-1) expression de pensée 0) communication +1) médiation

5 Langage, idéologie

Avant tout, il convient de s'arrêter un instant sur les deux termes qu'un tel cadre archéologique met en avant : *langage* et *idéologie*, afin de situer d'après une tradition de pensée l'usage qui en est fait ici.

Commençons par le langage. La pensée du signe convoquée par Foucault était une pensée de l'objet ; c'est sur un élément objectivable, fût-il construit par le point de vue savant, que se pose le regard d'analyse — tel ce tableau des *Ménines* qui ouvre le livre. Et les modes du savoir sont élaborés et présentés en fonction d'un rapport entre deux objectivables, les mots et les choses, de sorte que les premiers soient en mesure de faire ressembler, de représenter ou de faire connaître par-delà la représentation les secondes. La pensée du langage est en revanche orientée vers le sujet. Le sujet est porteur d'une action qui se fait au moyen du langage, lequel ne représente qu'un principe d'homogénéisation de la pluralité et de la variété des actes qui s'accomplissent à travers lui.

On voudrait ainsi concevoir une archéologie du rapport social en fonction des types d'action que le sujet réalise au moyen du langage. Ce qui a empêché jusqu'à présent d'envisager une telle entreprise est qu'on a logé le principe d'homogénéisation des actes langagiers dans une faculté cognitive immuable⁷. À cet égard, les philosophes du langage ordinaire, d'Austin à Searle en passant par Strawson, se sont accommodés des thèses épistémologiques de Chomsky. Pour eux comme pour le linguiste étatsunien, le langage est un invariant. La concession de la variété ne porte que sur les langues, dont ils sont prêts à abandonner l'étude aux linguistes. En revanche, quant au langage qu'ils se donnent pour objet, ils comptent bien établir des principes et des règles universelles, à la manière des lois logiques des philosophes analytiques. Les actes de langage, dans leur configuration théorique comme dans la particularité de chaque

⁷ Sauf à convoquer le temps long de la phylogénèse ou le temps constant de l'ontogénèse, comme on le fait, respectivement, en biologie évolutionnaire et en psychologie génétique.

acte, sont, selon eux, de tous les temps et en tous lieux. Je suggère de partir d'un préjugé différent. L'usage du langage, comme il contribue à définir celui-ci, varie avec les sociétés. Ce préjugé est à double sens. D'une part, les usages différenciés du langage sont, au côté des langues, le ferment de la variation sociale : parler ne signifie pas exactement la même chose dans le Japon traditionnel et à Hong Kong de sorte que le type d'action privilégié explique, au moins en partie, les formes de socialisation qui s'y établissent ; ce que parler veut dire rend compte des spécificités des relations sociales non seulement entre locuteurs appartenant à des classes sociales différenciées, mais aussi au sein d'une seule classe, par exemple, la classe moyenne vivant dans les métropoles brésiliennes par comparaison avec la classe des ouvriers agricoles du Mato Grosso. D'autre part, et c'est dans cette direction surtout qu'on voudrait approfondir la réflexion, l'usage du langage évolue avec le mouvement général des sociétés humaines, « du monde clos à l'univers infini », pour reprendre une formule de Koyré, puis, de cet univers au globe défini.

Du mot *idéologie*, on se contentera de pointer l'ambivalence dans l'usage ordinaire. D'un côté, l'idéologie convoque un ensemble d'idées religieuses, économiques et, de nos jours, surtout politiques, propres à orienter la vie sociale dans son ensemble ainsi que l'action particulière des individus au sein d'une société⁸ ; de l'autre côté, l'idéologie semble exprimer le déni de telles idées. C'est qu'en fait la dimension politique est convoquée deux fois : une première fois dans les idées, une seconde fois dans l'action. Toute action qui s'inscrit dans la vie sociale comporte en effet, si l'on ajuste son regard dans ce sens, une dimension politique. L'idéologie, dans le sens courant, désigne ainsi la tension entre la mise en œuvre de certaines idées ayant une valeur politique et la compartimentation de la vie sociale en secteurs d'activités dont la plupart ne sont pas généralement considérés comme politiques. Roland Barthes (1957, p. 230), cherchant à faire état du fonctionnement de la société bourgeoise dans la France gaullienne, disait de celle-ci

⁸ Paraphrase du sens B proposé par le *TLFi* : « Ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action ».

qu'elle était couverte de mythes, autrement dit de *paroles dépolitisées*. Telle est la conception courante, que je fais mienne, de l'idéologie : c'est un langage essentiellement politique dont l'essence est déniée, oblitérée, masquée. Parler de l'idéologie revient ainsi toujours à la dévoiler : c'est simplement dire d'un fait ou d'une catégorie ne relevant pas explicitement de la sphère politique qu'il est, en réalité, comme tout « fait institutionnel » et toute « catégorie interactive », politiquement significatif. C'est reconnaître dans l'objet doxique le rapport de pouvoir qu'il instaure.

6 La communautarité de la médiation

Donner le langage pour un universel est une manière d'en nier la portée politique ; cela revient à ne pas admettre que le langage est d'abord un instrument de société, le premier média par lequel se forment les relations entre les sujets.

Je me propose simplement, en guise de synthèse de ces réflexions, de reprendre les trois rapports au langage qui ont été dégagés et d'essayer de montrer en quoi ils contribuent à la configuration des rapports sociaux.

Le premier rapport au langage, celui de l'expression d'intention, engage l'action d'un seul sujet. Il consacre, ce faisant, sa liberté d'agir. La liberté d'expression, dont le principe est tenu dans les démocraties occidentales pour éminent, provient du rapport que le sujet éprouve à l'égard du langage ; avoir la liberté d'agir consiste *au moins* en celle-ci : la liberté de s'exprimer. Sans doute, dans les temps et les lieux non démocratiques, une telle liberté n'est pas garantie par les institutions sociales. Elle n'en est pas moins une valeur que s'arrogent les puissants, raison pour laquelle elle est directement liée au pouvoir (promulgation des lois, déclaration de paix et de guerre, nomination à des fonctions, etc.) et à ses moyens de coercition (inquisition, tribunal, censure...). Du côté du savoir, la conception du langage comme expression met en avant des « actes de langage », sans que les penseurs les thématisent forcément comme tels : le questionnement (Socrate), l'argumentation (Aristote), la méditation critique (Descartes), le jugement (Kant) sont les formes dans lesquelles l'intention d'un sujet, et plus globalement sa pensée,

s'exprime. De fait, la liberté d'expression consiste d'abord à en éprouver les possibilités, les choix : multiplicité des intentions, multiplicité des sujets intentionnels. Il n'y a rien étonnant si l'une des formes philosophiques de cette expression a la forme du dialogue. Le *dialogue philosophique*, ce n'est pas encore une communication, encore moins une médiation ; c'est seulement un échange entre sujets libres de leur pensée. Il n'en reste pas moins que l'énonciation est intransitive : dans un dialogue philosophique, on échange des vues, mais non des places.

Le second rapport au langage est celui de la communication. La conscience de cette nouveauté conceptuelle a été fédératrice parmi les sciences (et pas seulement les sciences humaines) : la communication est devenue, quant au langage, un paradigme théorique. On a peut-être moins souligné le lien, pourtant évident, que ce paradigme développe avec l'idéal démocratique : l'égalité, plus encore que la liberté, est le fondement de tout modèle de communication, puisque les sujets y sont rendus indifférents au profit des *places* structurelles qu'ils occupent. Pour le savoir, le langage fait système, c'est-à-dire qu'il offre un fonctionnement antérieur aux sujets eux-mêmes. Ainsi, ce qui garantit l'égalité du langage, c'est la malléabilité des statuts énonciatifs devant la toute-puissance du fonctionnement langagier. Locuteur, interlocuteur : l'un est *comme* l'autre. En un sens, plus que son égal : son équivalent. Certes, dans les médias de la communication de masse (radio, cinéma, télévision), les statuts énonciatifs sont gelés. Et pourtant la mise en scène privilégiée par ces médias demeure celle d'un *échange* où l'information, quels qu'en soient la forme et le contenu, est prééminente.

Le troisième rapport, celui que les techniques médiatiques développent dans le monde contemporain comme autant de dispositifs de langage, est celui de la médiation. Dans la médiation, ni la liberté ni l'égalité ne sont primordiales mais bien ce qu'on pourrait appeler la « communautarité » (la communauté en tant que principe ou idéal). Vécue mythiquement comme une fraternité sociale, la communautarité inscrit l'action du sujet dans une participation collective. Ce qui se reconnaît dans l'activité langagière est alors, avant tout, non le système mais la norme, non les règles grammaticales mais les régulations

pragmatiques et discursives. Locuteur et interlocuteur ne sont plus équivalents puisque le locuteur s'inclut dans une communauté et que la parole elle-même inclut et présuppose la communauté. La médiation consacre l'inclusion, par participation et implication, d'un sujet dans une énonciation sociale, laquelle se reconnaît souvent comme instituée (à travers un média, une norme institutionnelle, une configuration pratique). Il y a toujours un peu de réflexivité ou de contrôle dans la médiation : l'action langagière renchérit sur la tendance générale au langage.

Les médias numériques, fondés sur la médiation, sont dits « sociaux » non pas seulement parce qu'ils sont à l'usage de collectivités à dimension « sociale » mais bien davantage parce qu'ils véhiculent l'idéologie de la communautarité. De Wikipédia, les chercheurs⁹ ont décrit le modèle de gouvernance que ses protocoles rédactionnels proposent — un modèle proprement politique, exportable en dehors des médias — basé sur le consensus. Le consensus, ainsi qu'on l'a vu, est le contenu même du dispositif de langage que constitue la médiation : pas un débat démocratique libre, pas non plus un accord entre égaux, mais une intention communautarisée. Facebook, de son côté, fonde un monde sans ennemis : tous « *friends* », même les « confrères » et collègues, puisque, de plus en plus, dans de nombreux secteurs d'activités professionnelles, Facebook est devenu un relais prépondérant pour les institutions du travail. Et ce n'est pas sans réticence que ses concepteurs proposent désormais d'autres émoticônes que « *like* ». Enfin, pour passer au dernier cas qui a été évoqué dans la première partie de cet essai, la propagande djihadiste consiste précisément à jouer sur la dépolitisation du média social pour mieux infiltrer sa communauté. Le propagandiste se fait voix communautaire : pas autoritaire, ni autorisée, simple passe vers un consensus sans réflexion.

Lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, Barthes avait eu l'audace d'avancer cette idée : que la langue est fasciste, « car le fascisme, observait-il, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire » (1978, p. 14). C'était, de sa part, marquer de façon très énergique l'intimité du langage avec le politique. Cependant, retenir ce terme-là, *fasciste*, n'était pas sans marquer l'observation d'une détermination idéologique. Se voir obligé à

⁹ Notamment Rumpala (2007), Cardon & Levrel (2009), Cardon (2012).

dire, lorsqu'on se pense comme un sujet libre de son expression, détend le lien entre un sujet et une société en rendant ce lien dysphorique (d'où, chez Barthes, le désir d'une « utopie du langage »). Or s'obliger à dire n'a pas nécessairement à être ressenti comme une violence. On peut très bien y chercher ses droits et ses devoirs, et avec ceux-ci son adhésion à une communauté d'expression. La langue serait-elle *communiste* ? Il y aurait moyen d'y songer, car la médiation, comme dispositif de langage, active un lien *indéfectible* entre *je*, *tu* et *nous*. On pourrait toutefois incliner à la considérer plutôt comme communautariste, ou *écologiste*, car il n'est pas dit que l'adhésion à la communauté conduise à la résorption des individus dans un système totalitaire. La langue est seulement ainsi faite qu'on ne saurait oublier que le langage dirige nos actions *vers* une communauté.

Références bibliographiques

- A.A.V.V. (2018). *Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication*, s.l., CPDirSic.
- Badir Sémir & Couégnas Nicolas (2020), « Qu'est-ce que Wikipédia ? L'approche sémiotique devant un "objet scientifique non identifié" », in D. Ablali & E. Bertin dir., *Sociabilités numériques*, Louvain-la-Neuve, Academia, = Extensions sémiotiques, p. 243-259.
- Barthes Roland (1957). *Mythologies*, Paris, Seuil, = Points, 1970.
- Barthes Roland (1978). *Leçon*, Paris, Seuil, = Points, 1989.
- Cardon Dominique (2012), « Discipline but not Punish: The governance of Wikipedia », in Fr. Massit-Folléa, C. Méadel & L. Monnoyer-Smith dir., *Normative Experience in Internet Politics*, Paris, Presses des Mines, p. 209-232.
- Cardon Dominique & Levrel Julien (2009). « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, 154, p. 51-89.
- Daylight Russell (2017). « Saussure and the model of communication », *Semiotica*, 217, p. 173-194.
- De Villers Bénédicte & Servais Véronique (2016). « La médiation animale comme dispositif technique », in Chr. Servais dir., *La*

- médiation. Théorie et terrains*, Bruxelles, De Boeck, = Ouvertures sociologiques, p. 81-102.
- Derrida Jacques (1972). *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit.
- Dreyfus Hubert & Rabinow Paul (1984), *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, = Folio essais, 1992.
- Foucault Michel (1966). *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, = Tel, 1990.
- Habermas Jürgen (1981), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.
- Hacking Ian (2001). *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte.
- Jakobson Roman (1960). « Closing statement: linguistics and poetics », in Th. Sebeok ed., *Style in Language*, Cambridge, M.I.T. Press, p. 350-377.
- Leone Massimo (2017). « Medium djihadiste et pensée fondamentaliste : un aperçu sémiotique », in S. Badir & Fr. Provenzano dir., *Pratiques émergentes et pensée du médium*, Louvain-la-Neuve, Academia, = Extensions sémiotiques, p. 105-130.
- Rumpala Yannick (2007). « La connaissance et la praxis des réseaux comme projet politique », *Raison publique*, 7, p. 199-220.
- Sapir Edward (1921). *Language. An introduction to the study of speech*, New York, Harcourt, Brace.
- Searle John R. (1972). *Les actes du langage*, Paris, Hermann.
- Servais Christine (2016a). « Introduction : La médiation, un "quasi-concept" », in Chr. Servais dir., *La médiation. Théorie et terrains*, Bruxelles, De Boeck, = Ouvertures sociologiques, p. 9-17.
- Servais Christine (2016b). « Qu'est-ce que la médiation ? Examen critique d'une déconstruction de la communication », in Chr. Servais dir., *La médiation. Théorie et terrains*, Bruxelles, De Boeck, = Ouvertures sociologiques, p. 129-163.
- Shannon Claude E. (1948). « A mathematical theory of communication », *The Bell System Technical Journal*, 27-3, p. 379-423 & 27-4, p. 623-656.
- Shannon Claude E. & Weaver Warren (1949). *The mathematical theory of communication*, Urbana, University of Illinois Press, 1963.
- Vandeninden Élise (2016). « De la médiation au médiateur : entre concept en SIC et sens commun », in Chr. Servais dir., *La médiation. Théorie et terrains*, Bruxelles, De Boeck, = Ouvertures sociologiques, p. 19-36.